

Rhône-Alpes : un secteur culturel développé

En France, le secteur culturel se concentre sur Paris et les Hauts-de-Seine où sont localisés les grands établissements culturels nationaux. Parmi les régions françaises de province, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes affichent un secteur culturel particulièrement dynamique et important. Au sein de la région Rhône-Alpes, quatre groupes de territoires sont identifiés. Avec un développement culturel supérieur à la moyenne, Annecy, Grenoble et Chambéry accompagnent la zone d'emploi de Lyon qui joue pleinement son rôle de "capitale culturelle" rhônalpine.

Valérie Vanelle

Cette étude n'apporte aucun jugement de valeur quant à la qualité de l'offre culturelle proposée au sein des territoires. Elle aborde le secteur de la culture sous un aspect exclusivement quantitatif et statistique.

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications »

En France, le secteur culturel se caractérise par une polarisation très forte au profit de la région Île-de-France et plus spécifiquement de la zone d'emploi (ZE) de Paris. En 2008, l'Île-de-France concentre en effet 43 % des professions culturelles nationales (35 % sur la seule ZE de Paris) et 35 % des établissements ayant une activité principale considérée comme culturelle (28 % sur la ZE de Paris). Le fait que cette région ne représente que 18 % de la population totale,

21 % de l'ensemble des professions exercées en France et 19 % des établissements nationaux tous secteurs confondus confirme bien sa surreprésentation dans le secteur culturel (ces mêmes données sont respectivement de 9 %, 13 % et 13 % pour la ZE de Paris).

Le fort pourcentage de professions culturelles en Île-de-France s'explique principalement par la concentration sur Paris et les Hauts-de-Seine des

L'importance du secteur culturel en France : une typologie par région



86 % des grands établissements culturels français sont situés à Paris et dans les Hauts-de-Seine

La densité de l'offre culturelle est souvent liée au profil touristique d'une région

Précisions

- Cette étude présente des résultats pour l'année 2008 à partir de deux sources de l'Insee : Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) et Recensement de la population (RP), et de deux nomenclatures : la nomenclature d'activité française de 2008 (NAF Rév. 2) et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS).
- La révision de la nomenclature NAF intervenue au 1^{er} janvier 2008 a redessiné les contours du champ culturel et ne permet pas de procéder à des comparaisons dans le temps des résultats obtenus pour 2008 (seule année disponible).
- Par défaut, on considère la France DOM inclus (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) lorsque l'on fait référence au territoire national.

grands établissements culturels nationaux employant au moins 500 salariés¹ (Musée du Louvre, Bibliothèque Nationale de France, Centre Georges Pompidou, Opéra National de Paris, TF1, France 2, France 3, Canal +, Radio France International, Bayard Presse, Hachette Filipacchi associés...). Ainsi, sur les trente-sept établissements français ayant une activité principale considérée comme culturelle et employant au moins 500 salariés, vingt et un sont situés à Paris, onze dans les Hauts-de-Seine et deux dans le reste de l'Île-de-France. Douze d'entre eux font partie du secteur « Audiovisuel », douze autres de la « Presse » et huit du secteur « Conservation du patrimoine ».

En plus de concentrer les plus gros pourvoyeurs d'emplois dans le secteur culturel, la région parisienne accueille parallèlement un nombre important de très petites structures : 69 % des établissements ayant une activité principale considérée comme culturelle n'emploient ainsi aucun salarié ; au niveau du reste de l'hexagone, ils sont 64 %. Au final, la densité de l'offre culturelle, mesurée par le nombre d'établissements culturels pour 1 000 habitants, est très supérieure en Île-de-France relativement aux autres régions² (ce qui n'est pas le cas pour le nombre d'établissements tous secteurs confondus où l'Île-de-France se situe à la 10^e place).

La conjonction de très petites et de très grosses structures explique ainsi la place de premier plan occupée par la région parisienne dans le domaine culturel, tant en termes d'emplois que de nombre d'établissements.

En dehors de l'Île-de-France, les régions françaises ont des profils différents en matière culturelle.

En moyenne, si l'on excepte la région Île-de-France, le secteur culturel apparaît particulièrement

important dans le sud et le sud-est de la France. Le sud-ouest et la Bretagne ressortent également comme des zones où le secteur culturel semble avoir un certain poids. En revanche, il est clairement sous-représenté dans le nord et le nord-est de la France.

Le poids du secteur culturel se révèle particulièrement important dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Midi-Pyrénées, juste derrière ce trio de tête et l'Aquitaine, en léger retrait, complètent ce groupe de régions.

A contrario, le poids du secteur culturel apparaît faible quel que soit l'indicateur retenu pour treize régions françaises : la Basse-Normandie, la Bourgogne, le Centre, la Franche-Comté, le Limousin, la Lorraine, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et la Réunion, et plus particulièrement pour la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Guyane. L'Auvergne et la Haute-Normandie se rattachent également à ce groupe de régions, de même que l'Alsace dont les résultats un peu supérieurs sont dus exclusivement à ceux obtenus par la zone d'emploi de Strasbourg.

La Martinique et la Guadeloupe ont un profil très particulier, avec une densité de l'offre culturelle très forte relativement aux deux autres indicateurs, qui eux restent globalement dans la moyenne nationale. Ceci reflète le caractère très touristique de ces régions dont le nombre d'établissements et de professions, que le secteur soit culturel ou non, est davantage déterminé par l'affluence touristique potentielle que par l'importance de la population locale. La Corse se rattache également à ce groupe de territoires même si certains atouts la rapprochent du profil des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine.

La Bretagne, quant à elle, occupe une position « moyenne » avec des résultats très homogènes et proches de la moyenne nationale.

La "présence" culturelle répartit les zones d'emploi de Rhône-Alpes en quatre groupes.

En 2008 en Rhône-Alpes, près de 45 000 actifs occupent une profession culturelle, que ce soit dans le secteur culturel ou non culturel. Les établissements ayant une activité principale considérée comme culturelle (au nombre de 17 300) emploient quant à eux 47 500 personnes, dont près de 21 000 ayant une profession culturelle.

La région Rhône-Alpes est constituée de vingt-quatre zones d'emploi. De façon assez prévisible, le secteur culturel est localisé principalement au niveau de celle de Lyon qui concentre 31 % des établissements culturels de la région et 39 % des professions culturelles. Sachant que cette ZE ne représente que 26 % des établissements de Rhône-Alpes tous secteurs confondus, 28 % de la population régionale et 31 % de l'ensemble des professions régionales, la ZE de Lyon joue pleinement le rôle de « capitale culturelle » rhônalpine.

¹ En effectif équivalent temps plein par établissement sur une année.

² 5,9 établissements pour 1 000 habitants en Île-de-France. À titre de comparaison, le nombre d'établissements relevant du secteur culturel pour 1 000 habitants est de 2,8 en Rhône-Alpes (ce qui la situe à la 8^e place) et n'est que de 1,5 en Picardie ou dans le Nord-Pas-de-Calais.

Définitions des indicateurs retenus

L'étude du poids du secteur culturel a donné lieu au calcul de trois indices permettant des comparaisons dans l'espace ; les indices 1 et 2 reflètent le poids ou la présence du secteur d'activité et sont fondés sur le nombre d'établissements culturels de la zone considérée tandis que le troisième s'appuie sur le nombre de professions culturelles. Pour chacun de ces indices, la base de référence correspond à leur valeur obtenue au niveau de la France, DOM inclus, mais Île-de-France exclue lorsque la zone d'étude considérée est la Région, et Paris exclus, lorsque l'étude porte sur les 321 zones d'emploi françaises (Mayotte exclue).

Indice 1 : part des établissements culturels dans le total des établissements.

- Un indice supérieur (respectivement inférieur) à 100 indique que le poids des établissements culturels au sein de l'ensemble des établissements de la zone d'étude est supérieur (respectivement inférieur) à celui qui prévaut au niveau national. Cela signifie de manière équivalente que le poids culturel de la zone au sein de la France, Île-de-France ou Paris exclus, en termes de nombre d'établissements est supérieur (respectivement inférieur) à son poids tous secteurs confondus.

Indice 2 : densité de l'offre culturelle évaluée par le nombre d'établissements culturels pour 1 000 habitants.

- Un indice supérieur (respectivement inférieur) à 100 traduit une densité de l'offre culturelle plus importante (respectivement moins importante) dans la zone considérée par rapport à la densité de l'offre culturelle enregistrée au niveau national, Île-de-France ou Paris exclus.

Indice 3 : part des professions culturelles dans l'ensemble des professions exercées.

- Un indice supérieur (respectivement inférieur) à 100 indique que le poids, dans la zone considérée, des professions culturelles au sein des professions exercées est supérieur (respectivement inférieur) à celui qui prévaut au niveau national. Cela signifie de manière équivalente que le poids de la zone au sein de la France, Île-de-France ou Paris exclus, en termes de professions culturelles est supérieur (respectivement inférieur) à son poids toutes professions confondues.

Bien qu'ayant peu de sens statistique, la moyenne de ces trois indices permet de distinguer les régions qui sont relativement proches des valeurs nationales de celles qui en sont plus éloignées, à la hausse comme à la baisse. Cette moyenne n'est cependant réellement pertinente que pour les régions pour lesquelles les trois indices sont du même ordre de grandeur.

Le secteur culturel est bien développé dans les espaces métropolitains à revenu élevé et ayant un profil où l'industrie et l'agriculture sont faiblement représentées

Appliqués au niveau de la région, les trois indices calculés précédemment au niveau national mettent en évidence quatre groupes de ZE. Une mise en parallèle avec les résultats des deux études sur l'attractivité de la région Rhône-Alpes réalisées en mai 2010 et février 2011³ par l'Insee en partenariat avec la Région Rhône-Alpes permet de mieux comprendre et d'expliquer les regroupements obtenus, même si la révision des ZE intervenue entre-temps ne permet pas une comparaison rigoureuse.

Sept territoires ont un développement culturel supérieur à la moyenne régionale.

En plus de celle de Lyon, trois ZE se distinguent au niveau culturel : celle d'Annecy, de Grenoble et, un peu en retrait, celle de Chambéry. Le secteur culturel apparaît particulièrement développé dans les espaces métropolitains régionaux au sein desquels les parts de l'agriculture et de l'industrie sont inférieures à la moyenne régionale et où le revenu net moyen par foyer fiscal est en revanche

³ - "Attractivité : sept familles de territoires en Rhône-Alpes", *La Lettre-Analyses*, Insee Rhône-Alpes, n°128, mai 2010, Laurence Labosse.

- "Territoires rhônalpins : un équilibre à trouver entre attractivité métropolitaine, résidentielle et touristique", *La Lettre-Analyses*, Insee Rhône-Alpes, n°138, février 2011, Laurence Labosse.

relativement élevé. Les métropoles régionales se caractérisent par ailleurs par une forte part d'actifs diplômés de l'enseignement supérieur et la présence d'étudiants, en principe forts consommateurs de culture.

La ZE d'Aubenas suit un peu en retrait. Enfin, Valence et Montélimar ferment la marche de ce groupe au profil culturel globalement au-dessus de la moyenne. Ces ZE rurales à orientation présentielle et proches du bassin méditerranéen, attractives pour les retraités, les touristes, les professions intermédiaires et les cadres, apparaissent ainsi comme des lieux où le secteur culturel a également un certain poids dans le développement économique local. Ces trois zones ont un revenu net moyen par foyer fiscal inférieur à la moyenne régionale (surtout celles d'Aubenas et de Montélimar) et l'agriculture y occupe encore une part importante (17 % des établissements pour Valence et supérieure à 20 % pour les deux autres ZE, pour une moyenne régionale de 10 %). Enfin, la densité de l'offre culturelle de Montélimar, forte relativement aux deux autres indicateurs, indique un développement du secteur davantage lié au tourisme.

Plusieurs zones ont un développement culturel inférieur à la moyenne régionale.

Deux zones d'emploi rhônalpines, fortement remodelées depuis les études précédentes, occupent une position intermédiaire, du fait d'un développement culturel légèrement inférieur à la moyenne régionale. La ZE de Romans-sur-Isère a ainsi globalement le même profil que celle de Valence dont elle est mitoyenne. De même, l'ensemble des trois indices confirme une certaine sous-représentation des fonctions métropolitaines dans la ZE de Saint-Étienne, par rapport aux autres métropoles régionales de Rhône-Alpes⁴. Ces deux zones⁵ ont un revenu net moyen par foyer fiscal inférieur à la moyenne régionale et la part tant de l'industrie que de l'agriculture y est relativement élevée.

Six ZE de Rhône-Alpes obtiennent des résultats faibles, quel que soit l'indicateur retenu : Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu, Roanne, Vienne-Roussillon et Villefranche-sur-Saône. Annonay se rattache également à ce groupe. Ces ZE ont toutes le même profil que Romans-sur-Isère et Saint-Étienne en termes de revenu net moyen et de parts des établissements agricoles et industriels sauf Villefranche-sur-Saône, encore très agricole et dont le revenu net moyen ressort légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

⁴ Les résultats obtenus sur l'ensemble de la ZE de Saint-Étienne et non sur sa seule partie rhônalpine ne modifient pas sensiblement ce constat.

⁵ On considère ici la zone d'emploi de Saint-Étienne prise dans sa globalité.

L'importance du secteur culturel en France : une typologie par région et zone d'emploi

Moyenne de trois indices comme mesure synthétique de l'importance du secteur culturel				
Régions	Indice 1 Sectoriel	Indice 2 Densité	Indice 3 Professions	Moyenne des indices
Provence-Alpes-Côte d'Azur	125,1	151,6	131,3	136,0
Languedoc-Roussillon	106,3	132,2	132,0	123,5
Guadeloupe	98,3	164,0	97,5	119,9
Rhône-Alpes	110,7	116,9	117,8	115,1
Midi-Pyrénées	98,9	121,0	118,5	112,8
Corse	91,6	139,2	107,0	112,6
Martinique	88,9	136,3	100,9	108,7
Aquitaine	96,6	112,8	108,3	105,9
Alsace	107,0	91,3	104,3	100,8
Bretagne	99,3	95,4	100,2	98,3
Pays de la Loire	96,6	87,2	95,5	93,1
Réunion	94,9	88,4	91,4	91,6
Auvergne	87,9	98,3	88,0	91,4
Bourgogne	91,6	90,5	83,3	88,4
Centre	94,6	81,8	88,0	88,1
Poitou-Charentes	84,9	88,0	91,4	88,1
Franche-Comté	96,3	83,4	81,9	87,2
Haute-Normandie	103,0	78,1	80,6	87,2
Limousin	82,2	93,8	85,3	87,1
Basse-Normandie	84,5	87,6	83,9	85,3
Lorraine	95,9	71,9	77,9	81,9
Guyane	87,2	63,6	87,3	79,4
Nord-Pas-de-Calais	91,2	60,7	81,2	77,7
Champagne-Ardenne	75,5	76,0	65,7	72,4
Picardie	81,8	60,7	66,3	69,6
Zones d'emploi de Rhône-Alpes	Indice 1 Sectoriel	Indice 2 Densité	Indice 3 Professions	Moyenne des indices
Mont Blanc	99,7	204,1	109,1	137,6
Annecy	120,3	134,8	130,5	128,5
Grenoble	127,2	116,6	124,7	122,8
Aubenas	88,6	115,8	122,1	108,8
Chambéry	113,4	109,5	101,9	108,3
Montélimar	101,3	116,6	101,3	106,4
Valence	98,4	100,2	116,2	104,9
Chablais	96,1	122,9	89,0	102,7
Tarentaise	71,3	156,8	75,3	101,1
Genevois Français	111,1	84,2	104,5	99,9
Saint-Étienne (Rhône-Alpes)	99,7	87,9	94,1	93,9
Maurienne	75,2	118,8	86,4	93,4
Romans-sur-Isère	84,7	81,2	108,4	91,4
Roanne	95,1	92,0	81,2	89,4
Annonay	100,7	86,4	72,1	86,4
Bourg-en-Bresse	94,8	84,9	66,2	82,0
Villefranche-sur-Saône	71,3	77,5	94,1	81,0
Ambérieu-en-Bugey	88,9	68,9	66,9	74,9
Vienne-Roussillon	79,8	71,1	72,7	74,5
Bourgoin-Jallieu	90,2	69,6	59,1	73,0
Vallée de l'Arve	70,3	80,1	51,9	67,4
Oyonnax	59,8	51,0	61,7	57,5
Mâcon (Rhône-Alpes)	57,2	43,2	59,1	53,2

Source : Insee, Recensement de la population 2008, Clap 2008

Pour le tableau par régions, la valeur 100 représente la moyenne des indices toutes régions, y compris les DOM, mais Ile-de-France exclue.

Pour le tableau par zones d'emploi, la valeur 100 représente la moyenne des indices toutes zones d'emploi, mais zone d'emploi de Lyon exclue.

Ces zones péri-métropolitaines attirent des populations en provenance des grandes villes où elles conservent leur emploi, les étudiants faisant exception. Le développement de l'économie locale (notamment basé sur la santé-action sociale, l'éducation, les services de proximité) ne semble pas avoir favorisé le secteur culturel. On peut également supposer que l'importance du secteur culturel n'est pas un critère prioritaire pour les populations qui résident loin de leur lieu de travail et qu'à contrario, les plus gros amateurs de culture choisissent de rester vivre dans les métropoles

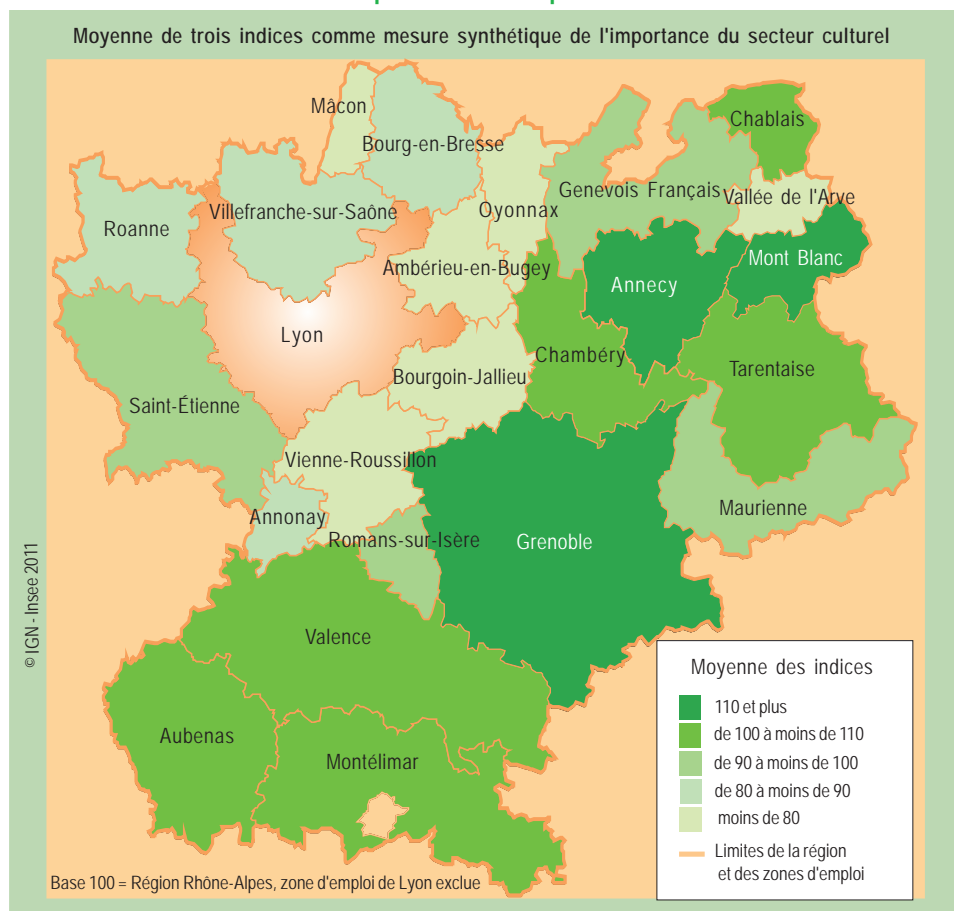
qui attirent également davantage les touristes.

Enfin, les ZE situées au nord de Lyon, dont les zones industrielles à redynamiser de Roanne et Bourg-en-Bresse, obtiennent de meilleurs résultats que celles du sud.

Les zones d'emploi frontalières sont relativement atypiques.

Cinq zones d'emploi (Chablais, Maurienne, Tarentaise, Mont Blanc et Genevois Français) sont considérées atypiques à de nombreux égards.

L'importance du secteur culturel en Rhône-Alpes : une typologie par zone d'emploi



Source : Insee, Recensement de la population 2008, Clap 2008

L'attractivité de Genève qui s'impose comme "ville-centre", nuit à l'offre culturelle pourtant forte des zones frontalières

Trois zones d'emploi obtiennent des résultats particulièrement faibles

Le Mont Blanc, la Tarentaise et, dans une moindre mesure, la Maurienne ont une densité de l'offre touristique particulièrement forte. On retrouve l'orientation touristique déjà mise en avant pour la Guadeloupe et la Martinique⁶. Alors qu'au niveau de l'ensemble de la région, la part des résidences principales est de 81,5 %, les ZE de Tarentaise, de Maurienne et du Mont Blanc se caractérisent par des taux compris entre 36,5 % et 39 %, de loin les plus faibles des 24 zones d'emploi rhônalpines. Les parts de l'industrie et de l'agriculture y sont faibles (surtout pour la Tarentaise et le Mont Blanc) alors que la proportion des établissements de l'administration publique, santé et action sociale est au contraire particulièrement élevée (entre 23 % et 26 %, la moyenne régionale étant de 15,5 %). Dans une moindre mesure, on retrouve un tel profil pour la ZE du Chablais : une densité de l'offre culturelle relativement forte, 55,5 % de résidences principales et 18,6 % d'établissements de l'administration publique, santé et action sociale. Le Chablais bénéficie également de sa mitoyenneté avec la Suisse, 16 % de sa population active résidente y travaillant.

Alors que la densité de l'offre culturelle va de pair avec une forte activité touristique, elle est tirée vers

⁶ Au niveau national, en dehors de certaines zones d'emploi de la Corse, de la Guadeloupe et de la Martinique, 22 zones ont un indice de densité de l'offre culturelle relativement fort par rapport aux deux autres dont 7 sont situées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5 en Rhône-Alpes et 4 en Midi-Pyrénées.

le bas lorsqu'une part importante de la population travaille dans une ville-centre extérieure à la zone d'emploi et susceptible de répondre à la demande culturelle. Le Genevois Français, avec 39 % de sa population travaillant en Suisse et 83 % de résidences principales, est typique de cette situation et présente ainsi une densité de l'offre culturelle relativement faible par rapport aux deux autres indices. Malgré un revenu net moyen par foyer fiscal de loin le plus important de la région et un poids culturel, en termes de nombre d'établissements et de professions, supérieur à son poids tous secteurs et professions confondus au niveau régional, cette ZE se caractérise en apparence par un développement économique et culturel sous-dimensionné.

De faibles résultats pour quelques zones d'emploi de tradition industrielle.

Trois zones d'emploi (Oyonnax, Vallée de l'Arve et Mâcon) obtiennent des résultats particulièrement faibles, quel que soit l'indicateur retenu. Ceux obtenus par celle de Mâcon sont toutefois à relativiser du fait de la seule prise en compte de sa partie rhônalpine dans l'analyse. Avec 37 % de sa population travaillant hors de la Région Rhône-Alpes, le centre culturel de cette ZE est davantage situé en Bourgogne. Prise dans sa globalité, la zone d'emploi de Mâcon obtient d'ailleurs des indicateurs d'un bien meilleur niveau.

Les faibles résultats obtenus par Oyonnax et la Vallée de l'Arve peuvent en revanche s'expliquer par leur caractère très industriel ; la part de l'industrie pour ces deux zones est de loin la plus

élevée de l'ensemble des ZE rhônalpines. La Vallée de l'Arve, de par sa relative proximité avec Genève, obtient des résultats légèrement supérieurs à ceux de la ZE plus enclavée d'Oyonnax. ■

Les deux approches traditionnellement retenues pour étudier le secteur culturel

1 - Une approche par secteur d'activité, en référence à la nomenclature d'activité française (NAF). Elle permet de classer les établissements et les personnes qu'ils emploient selon leur activité économique principale. 34 postes de la NAF Rév. 2 de 2008 sont ainsi considérés comme relevant du champ culturel, dont 29 constituant le "cœur" des activités culturelles.

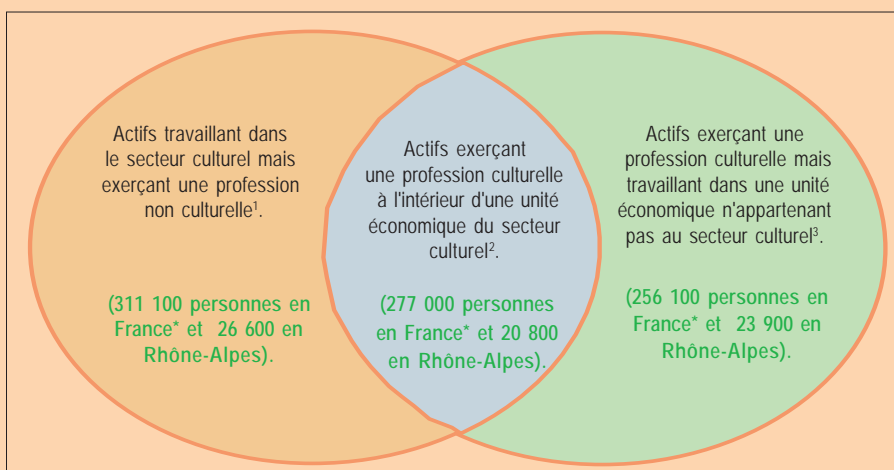
Sont ici considérés comme culturels, tous les emplois au sein d'un établissement dont l'activité principale est reconnue comme telle d'après la NAF Rév. 2 de 2008, qu'il s'agisse d'une profession culturelle ou pas.

2 - Une analyse par profession culturelle qui renvoie à la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de 2003. Elle permet de classer les personnes occupant un emploi en fonction de leur profession. 22 professions parmi les 497 que comporte au total la PCS (2003) sont considérées comme culturelles.

Selon cette approche, on retient tous les emplois exercés dans le cadre d'une profession définie comme culturelle à partir de la PCS 2003, qu'elle soit exercée ou non au sein d'un établissement reconnu comme culturel d'après son secteur d'activité.

Ces deux approches sont par conséquent à la fois distinctes et complémentaires comme l'illustre le schéma suivant.

La liste des 34 postes d'activité et des 22 professions retenus est consultable sur le site Internet www.insee.fr/rhone-alpes à la rubrique "Publications". Elle figure en annexe au document principal.



Secteur culturel : 588 100 personnes au sein de 194 800 établissements en France* et 47 500 personnes au sein de 17 300 établissements en Rhône-Alpes.

Professions culturelles : 533 100 personnes en France* et 44 800 en Rhône-Alpes.

* France DOM inclus (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion).

¹ Exemples : une secrétaire dans un journal, un comptable dans une maison d'édition...

² Exemples : un réalisateur à la télévision, un journaliste à la radio, un danseur dans une compagnie...

³ Exemples : un designer dans l'industrie automobile, un styliste dans l'industrie textile...

Source : d'après DEPS (2006), *Observation culturelle en région - 1. l'emploi culturel - Les notes statistiques du DEPS, n° 18 - juin*, p. 24.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi
de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann
Dépôt légal n° 1004, novembre 2011
© INSEE 2011 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus :

- "Les Tableaux de l'économie française", édition 2011, chapitre culture, www.insee.fr.
- "En 2009, la consommation des ménages résiste malgré la récession", *Insee Première* n° 1301, juin 2010.
- "Les emplois culturels en Haute-Normandie", *Cahier d'aval* n° 88, novembre 2010.
- "Bilan 2009", Centre national du cinéma et de l'image animée, mai 2010.
- "Chiffres clés 2010, statistiques de la culture", Deps, avril 2010.
- "Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique", Culture études n° 5, Deps, octobre 2009.